



Commission Régionale Futsal

SAISON 2021/2022

PROCÈS-VERBAL N°22

Réunion du lundi 13 décembre 2021

Présents.es. : M. COUCHOUX (animateur) – Mme AUBERE – M. HAMZA.

Assiste : M. MAURY (service des compétitions).

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COUPE NATIONALE FUTSAL

Tour n°5

24230822 VECTEUR SPORT / CRETEIL PALAIS FUTSAL du 11/12/2021

Courriel de l'arbitre officiel indiquant que le joueur n°2 de VECTEUR SPORT Monsieur DIALLO Yalil n'a pas participé à la rencontre (contrairement aux informations figurant sur la FMI).

Pris note.

Finales Régionales – du 03 au 09 janvier 2022

Tirage au sort effectué en Visio Conférence par MME AUBERE Christine – MM. COUCHOUX Philippe et HAMZA Arezki

✓ Date :

Match à jouer la semaine du **03 au 09 janvier 2022** sur le terrain du club 1^{er} nommé.

✓ **Nombre de clubs** : 14

Entrée des clubs évoluant en championnat de France Futsal D2 :

GARGES DJIBSON – KB FUTSAL – ACCS ASNIERES – TORCY EU FUTSAL – MARCOUVILLE CITY – FUTSAL PAULISTA

✓ **Nombre de matchs** : 7

Exempts : 2 équipes de D1

✓ **Epreuve :**

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il y a **une prolongation de 2 x 5 minutes.**
En cas de résultat nul à l'issue de la prolongation, le départage des équipes ne se fait plus au 1^{er} écart constaté (mort subite), **les 2 équipes effectuent 5 tirs au but chacune.**

✓ **Arbitrage:**

Pour ces rencontres, il sera désigné **(2) DEUX Arbitres officiels**, à la charge des 2 clubs.

✓ **Gymnase :****Tribune :**

Le club recevant doit obligatoirement présenter un gymnase avec une tribune.

Indisponibilité

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quel que motif que ce soit, la rencontre sera inversée.

Liste des matchs disponibles sur le site de la LPIFF

<https://paris-idf.fff.fr/competitions/?id=381626&poule=12&phase=1&type=cp&tab=resultat>

DESIGNATION GYMNASE :**24239402 ARGENTEUIL FC / MARCOUVILLE CITY CP AGGLO du 04/01/2022**

La Commission,

Pris connaissance du gymnase habituel dans lequel évolue l'équipe d'ARGENTEUIL F.C.,
Considérant que le club d'ARGENTEUIL F.C. évoluant en Championnat départemental, la Commission ne dispose pas d'information sur les caractéristiques du gymnase Pierre de Coubertin et notamment sur la présence d'une tribune,

Considérant que pour les Finales Régionales les rencontres doivent obligatoirement se dérouler dans un gymnase disposant d'une tribune,

Par ces motifs,

Demande au club du FC ARGENTEUIL de bien vouloir :

- Soit proposer un autre gymnase équipé d'une tribune
- Soit transmettre un document officiel de la Mairie (attestation ou mail) indiquant que le gymnase Pierre de Coubertin est équipé d'une tribune.

La capacité d'accueil de la tribune devra être indiquée.

Information à fournir au plus tard le 29/12/2021.

24239397 SPORT ETHIQUE LIVRY / ACCS ASNIERES VILLENEUVE 92 du 08/01/2022

La Commission,

Pris connaissance du gymnase habituel dans lequel évolue l'équipe de SPORT ETHIQUE LIVRY,
Considérant que le club de SPORT ETHIQUE LIVRY évoluant en Championnat départemental, la Commission ne dispose pas d'information sur les caractéristiques du gymnase Germaine Tillion et notamment sur la présence d'une tribune,

Considérant que pour les Finales Régionales les rencontres doivent obligatoirement se dérouler dans un gymnase disposant d'une tribune,

Par ces motifs,

Demande au club de SPORT ETHIQUE LIVRY de bien vouloir :

- Soit proposer un autre gymnase équipé d'une tribune
- Soit transmettre un document officiel de la Mairie (attestation ou mail) indiquant que le gymnase Germaine Tillion est équipé d'une tribune.

La capacité d'accueil de la tribune devra être indiquée.

Information à fournir au plus tard le 29/12/2021.

24239400 SOFA 93 / FUTSAL PAULISTA du 08/01/2022

La Commission,

Pris connaissance du gymnase habituel dans lequel évolue l'équipe de SOFA 93,

Considérant que le club de SOFA 93 évoluant en Championnat départemental, la Commission ne dispose pas d'information sur les caractéristiques du gymnase Tommie Smith et notamment sur la présence d'une tribune,

Considérant que pour les Finales Régionales les rencontres doivent obligatoirement se dérouler dans un gymnase disposant d'une tribune,

Par ces motifs,

Demande au club de SOFA 93 de bien vouloir :

- Soit proposer un autre gymnase équipé d'une tribune
- Soit de transmettre un document officiel de la Mairie (attestation ou mail) indiquant que le gymnase Tommie Smith est équipé d'une tribune (précisant la capacité).

La capacité d'accueil de la tribune devra être indiquée.

Information à fournir au plus tard le 29/12/2021.

TEMPS DE JEU :

La Commission informe les clubs ci-dessous que les rencontres se dérouleront en **2x25mn sans arrêt du chrono**.

24239402 ARGENTEUIL FC / MARCOUVILLE CITY CP AGGLO du 04/01/2022

24239397 SPORT ETHIQUE LIVRY / ACCS ASNIERES VILLENEUVE 92 du 08/01/2022

24239400 SOFA 93 / FUTSAL PAULISTA du 08/01/2022

24239398 VECTEUR SPORT / GARGES DJIBSON du 08/01/2022

La Commission informe les clubs ci-dessous que les rencontres se dérouleront en **2x20mn avec arrêt du chrono**.

24239403 SENGOL 77 / BVE FUTSAL du 08/01/2022

24239401 KB FUTSAL / TORCY EU FUTSAL du 08/01/2022

24239399 DIAMANT FUTSAL / ARTISTES FUTSAL du 08/01/2022

Transmis à la CRA pour information.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Tour n°2 :

24230950 FUTSAL PARIS XV 1 ou BVE FUTSAL 2 / BAGNEUX FUTSAL 1 reporté du 11/12/2021

La Commission informe les clubs que dans l'attente de la décision du Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes (du mercredi 15/12/2021), la rencontre est reportée.

Elle se déroulera soit :

- Le samedi 08/01/2022 si la rencontre est FUTSAL PARIS XV 1 / BAGNEUX FUTSAL 1
- Le lundi 10/01/2022 si la rencontre est BVE FUSTAL 2 / BAGNEUX FUTSAL 1

Tour n°3 (cadrage) :

La Commission informe les clubs que le prochain tour sera un tour de cadrage et qu'il se déroulera la semaine du 31 janvier au 06 février 2022.

Il y a aura 12 ou 13 matchs en fonction du nombre d'équipes reversées des Finales Régionales de la Coupe Nationale Futsal.

Les équipes qualifiées en 1/32^{èmes} de Finale de la Coupe Nationale Futsal ne pourront plus être reversées en Coupe de Paris Crédit Mutuel Idf Futsal pour cette saison 2021-2022.

Calendrier des tours :

Tour n°3 (cadrage) : semaine du 31 janvier au 06 février 2022.

1/8^{èmes} de Finale : semaine du 21 au 27 février 2022

1/4 de Finale : semaine du 11 au 17 avril 2022

1/2 Finale : semaine du 02 au 08 mai 2022

Finale : semaine du 23 au 29 mai 2022 ou du 30 mai au 02 juin 2022.

CHAMPIONNAT SENIORS**Participation des joueurs U16 du pôle France Futsal en Senior**

La Commission prend connaissance de la décision du Comité de Direction de la LPIFF du 06/12/2021 ayant autorisé, sous réserve d'obtenir un certificat médical de non contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral, certificat approuvé par la Commission Régionale Médicale, et dans la limite de deux pouvant être inscrits sur la feuille de match, les joueurs U16 du pôle France Futsal à pratiquer en Senior dans les compétitions de Ligue et de District.

Régional 1**23402809 CRETEIL FUTSAL 1 / DIAMANT FUTSAL 1 du 13/11/2021**

Retour de la Commission Régionale de Discipline du 08/12/2021.

Pris note.

23402832 CRETEIL FUTSAL 1 / AUBERVILLIERS OMJ du 15/01/2022

Conformément à la décision de la Commission Régionale de Discipline du 08/12/2021 ayant prononcé, à l'encontre du club de CRETEIL FUTSAL, un huis-clos total pour 1 rencontre à compter du 08/12/2021, cette rencontre se déroulera à huis-clos.

Elle informe les clubs qu'un courrier sera adressé précisant les modalités du huis clos.

Régional 2**Poule B****23403398 PARIS ACASA 2 / B2M FUTSAL 1 du 26/03/2022**

Rappel :

La Commission constate que l'équipe 1 de PARIS ACASA, évoluant en championnat de France de Division 1, a une rencontre programmée dans le même gymnase à 18h00.

La rencontre de niveau National étant prioritaire sur celle de niveau Régional, elle demande au club de PARIS ACASA 2 de bien vouloir lui communiquer :

- soit un nouvel horaire pour le coup d'envoi du match ;
- soit un autre gymnase.
- soit de proposer une date dans la même semaine

Régional 3**Poule A****CHAVILLE ASF 92 - 581476**

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 01/12/2021 ayant prononcé un huis-clos total pour tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors 1 de CHAVILLE ASF jusqu'au 30/06/2022.

Liste des rencontres concernées :

23403447 CHAVILLE ASF 92 1 / CRETEIL PALAIS FUTSAL 1 du 17/12/2021
23403458 CHAVILLE ASF 92 1 / CHAMPS FUTSAL 2 du 28/01/2022
23403470 CHAVILLE ASF 92 1 / FUTSAL PARIS XV 1 du 18/02/2022
23403486 CHAVILLE ASF 92 1 / VSG FUTSAL 1 / du 25/03/2022
23403498 CHAVILLE ASF 92 1 / CROSNE FUTSAL du 08/04/2022
23403462 CHAVILLE ASF 92 1 / VITRY CA du 20/05/2022

Elle informe les clubs qu'un courrier sera adressé précisant les modalités du huis clos.

CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL FEMININ**Poule C****24038370 PARIS XIV FUTSAL 1 / PARIS FOOT FEMININ 1 du 01/12/2021 reporté au 17/12/2021**

La Commission rappelle que, suite à la décision du 06/12/2021, cette rencontre est prioritaire sur celle de niveau départemental.

Elle constate qu'à ce jour, il y a toujours 2 rencontres de prévues au gymnase Didot.

Par conséquent, elle demande au District Parisien de Football de bien vouloir reporter la rencontre suivante afin d'éviter d'avoir un doublon le jour du match :

23487134 PARIS XIV FUTSAL 2 / VIKING CLUB PARIS 1 prévu le 17/12/2021 à 21h00 – seniors Dép. 1.

24038374 VIKING CLUB PARIS / CRETEIL PALAIS FUTSAL 1 du 05/12/2021

Reprise de dossier – match non joué

La Commission,

Pris connaissance du rapport complémentaire de l'Arbitre Officiel,

Regrettant l'absence du rapport de CRETEIL PALAIS FUTSAL,

Considérant que le coup d'envoi du match était fixé à 16h30,

Considérant que dans son rapport l'Arbitre précise :

- qu'à l'heure du coup d'envoi, seules les joueuses de CRETEIL PALAIS FUTSAL étaient présentes,
- qu'il a quitté le gymnase à 16h30 et que l'équipe de VIKING CLUB PARIS n'était pas présente,

Considérant que le club de VIKING CLUB PARIS indique que son équipe s'est trompée de gymnase et que les joueuses sont arrivées en retard mais en tenue à 16h42 au gymnase Mimoun (photos et vidéo à l'appui),

Considérant que les dispositions de l'article 23.1 du RSG de la LPIFF :

23.1 - En cas d'absence d'une équipe, ou si une équipe se présente avec moins de huit joueurs (trois joueurs pour le Futsal), ces faits sont constatés par l'arbitre à l'expiration d'un délai de 15 minutes après l'heure prévue pour le coup d'envoi. Il les consigne sur la feuille de match. Seule la Commission compétente peut déclarer le forfait.

Considérant qu'en quittant les lieux sans attendre le délai réglementaire, l'arbitre officiel n'a pas mis tout en œuvre pour permettre le déroulement du match

Par ces motifs,

Donne match à jouer le dimanche 09/01/2022.

Transmis à la CRA pour information.

FUTSAL U18**Rappel frais d'arbitrage :**

Frais d'arbitrage :

La Commission informe les clubs que les frais d'arbitrage sont à la charge du club recevant et qu'ils sont à régler dès l'issue de la rencontre.

Poule B**24038601 SPORT ETHIQUE LIVRY 1 / PARIS CDG FUTSAL 1 du 11/12/2021**

Reprise de dossier suite au pv du 06/12/2021.

La Commission,

Pris connaissance du courriel PARIS CDG FUTSAL indiquant que 3 joueurs étaient retenus avec la sélection U18 Futsal du District du Val d'Oise de Football,

Pris connaissance de la liste des joueurs retenus par le District du Val d'Oise de Football,

Considérant qu'il s'agit déjà d'une rencontre reportée,

Considérant qu'il convient de prendre tous les éléments en compte afin d'anticiper une éventuelle nouvelle demande de report,

Considérant le calendrier des 2 équipes,

Par ces motifs,

Reporte le match au samedi 08/01/2022.

Et précise qu'en cas de nouvelle indisponibilité ou demande de report, le match sera fixé au dimanche 09/01/2022 soit à LIVRY GARGAN (si le club dispose d'un gymnase) soit à GOUSSAINVILLE dans le cadre d'une inversion.

Enfin la Commission informe les 2 clubs que la rencontre peut se dérouler avant avec l'accord des 2 clubs.

24038602 FOOT INDOOR LOISIR 1 / CHAMPS FUTSAL 1 du 11/12/2021

La Commission,

Lecture de la feuille de match

Pris connaissance du courriel de CHAMPS FUTSAL indiquant ne pas pouvoir se déplacer (réception hors délais).

Enregistre le forfait non avisé de CHAMPS FUTSAL (2^{ème} forfait).

Poule C

24038690 NOGENT US 94 1 / B2M FUTSAL du 11/12/2021

La Commission,

Pris connaissance de la demande des 2 clubs pour reporter le match au 09/01/2021 sur les installations de B2M Futsal,

Pris connaissance du courriel du District du Val de Marne de Football,

Considérant que la Sélection du District du Val de Marne U18 Futsal participe à un match Inter-Districts,

Considérant que 4 joueurs de NOGENT US 94 sont concernés par cette sélection,

Pris connaissance des explications de NOGENT US 94,

Par ces motifs,

Donne son accord pour le report du match au dimanche 09 janvier 2022 sur les installations de B2M FUTSAL à 16h00.

24038694 SPORTING CP 1 / ISSY LES MOULINEAUX FC 1 avancé au 10/12/2021

La Commission,

Pris connaissance du courriel du SPORTING CP indiquant l'indisponibilité de son gymnase,

Considérant que cette rencontre a été avancée au 10/12/2021,

Pris connaissance de l'accord des 2 clubs par courriel pour jouer le match le lundi 13/12/2021.

Donne son accord et fixe le match le 13/12/2021 à 19h30.

24038692 VECTEUR SPORT 2 / BVE FUTSAL 1 du 11/12/2021

Suite au refus de BVE FUTSAL pour jouer le match le 12/12/2021, la Commission reporte le match au samedi 08/01/2022.

24038696 BVE FUTSAL 1 / NOGENT US 94 1 du 15/01/2022

Rappel :

La Commission reste en attente d'un gymnase de repli pour ce match.

A défaut le match sera inversé.

24038700 SPORTING SP 1 / B2M FUTSAL 1 reporté du 20/11/2021

Rappel :

Suite à la réunion du 22/11/2021, la Commission reste en attente d'une proposition commune sur une date.

A défaut, la rencontre sera neutralisée.

Poule D**24038781 NOISIEL FA 1 / AULNAY NORD PLUS du 11/12/2021**

Lecture de la Feuille de Match, la Commission enregistre le forfait non avisé d'AULNAY NORD PLUS (2^{ème} forfait).

Courriel de NOISIEL FA – 582473

La Commission prend connaissance du courriel du club et l'informe qu'une réponse sera apportée durant la 1^{ère} quinzaine de janvier.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant ci-dessous de bien vouloir faire parvenir la feuille de match de la rencontre ci-dessous sous peine de match perdu par pénalité pour non envoi de la feuille de match après 2 rappels (article 44 RSG de la LPIFF):

1^{er} rappel :

Poule C – 24038689 NOGENT US 94 1 / CPS 10 1 du 04/12/2021

Poule D – 24038778 GARGES DJIBSON 1 / NOISIEL FA 1 du 04/12/2021

Poule D – 24038776 KARMA FSC 1 / PARIS ACASA 1 du 04/12/2021

La Commission demande à l'arbitre un rapport précisant le résultat de la rencontre.